Bordereau attestant l'exactitude des informations - BAR LE DUC - 5501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/06/2026 - B2026/001157 - 1991 B 00007 - 380 414 169 - LDSA

CERTIFIE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : SAS LDSA — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 1 Impasse des Lettres 55000 BAR-LE-DUC — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 3 8 0 4 1 4 1 6 9 0 0 0 1 7 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX	21 000	CQ 21 000		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	58 551	AG 58 267	285	2 339
	Fonds commercial	AH	22 867	AI	22 867	22 867
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 130 486	AS 735 173	395 313	396 353
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 598 908	AU 1 085 348	513 560	311 072
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	9 990	CT	9 990	9 990
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	274 368	BC	274 368	324 218
	Autres titres immobilisés	BD	2 182	BE	2 182	2 182
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	8 150	BI	8 150	18 034
	TOTAL (II)	BJ	**3 126 503**	BK **1 899 788**	**1 226 714**	**1 087 055**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	856 547	BM	856 547	727 193
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	397 298	BU	397 298	458 983
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 118 739	BY 3 365	1 115 374	1 642 117
	Autres créances (3)	BZ	133 087	CA	133 087	78 526
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	335 309	CG	335 309	273 947
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	39 093	CI	39 093	34 561
	TOTAL (III)	CJ	**2 880 074**	CK **3 365**	**2 876 709**	**3 215 327**
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**6 006 576**	1A **1 903 153**	**4 103 423**	**4 302 381**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR 4 082

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SAS LDSA — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 266 000)	DA	266 000	266 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	26 600	26 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	20 000	20 000
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	899 768	713 361
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**332 155**	**386 407**
	Subventions d'investissement	DJ	143 588	124 332
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**1 688 111**	**1 536 700**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	480 959	385 012
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	21 328	68 982
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 122 961	1 252 868
	Dettes fiscales et sociales	DY	458 660	549 316
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	97 696	219 352
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	233 708	290 150
	TOTAL (IV)	EC	**2 415 312**	**2 765 681**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**4 103 423**	**4 302 381**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Dont Ecart de réévaluation libre	ID		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 078 511	2 448 650
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	904	2 985

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS LDSA** — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 334 151	FB	235 244	FC	2 569 395		2 736 447
	Production vendue biens*	FD	772	FE		FF	772		660
	Production vendue services *	FG	4 260 210	FH	108 958	FI	4 369 168		4 656 274
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**6 595 133**	FK	**344 202**	FL	**6 939 335**		**7 393 380**
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN	37 702		
	Subventions d'exploitation					FO	25 321		
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP	170		74 545
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI	30 917		
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 305		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**7 039 750**		**7 467 925**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 681 724		2 025 419
	Variation de stocks (marchandises)*					FT	61 685		(36 086)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 997 932		2 197 355
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV	(129 355)		41 190
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 200 660		1 141 696
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	76 041		43 427
	Salaires et traitements *					FY	1 032 396		1 047 049
	Cotisations sociales (10)					FZ	455 996		424 465
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	197 898		237 213
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	901		2 298
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI			
	Autres charges (12)					GE	238		7 436
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**6 576 116**		**7 131 461**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**463 634**		**336 465**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			149 850
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur dépréciations					GM			1 121
	Différences positives de change					GN	25		211
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2			
	Total des produits financiers (V)					GP	**25**		**151 182**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 859		23 436
	Différences négatives de change					GS	3 893		7 309
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	**17 753**		**30 745**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(17 728)**		**120 437**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**445 906**		**456 901**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2026

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS LDSA** — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		89 201
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH		72 088
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		**17 113**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	113 751	87 607
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**7 039 774**	**7 708 307**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**6 707 619**	**7 321 900**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**332 155**	**386 407**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		149 850
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 103 423** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 039 774** euros et un total **charges** de **6 707 619** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **332 155** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable :

Changement de règlementation comptable obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 :

A compter du 1er janvier 2025, les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général tel que modifié par le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers. Son application a principalement conduit à une nouvelle présentation des états financiers et à une clarification de certaines règles comptables, sans modification des méthodes d'évaluation retenues par la société.

Afin d'assurer la comparabilité des comptes annuels entre l'exercice 2024 et l'exercice 2025, les principaux changements portent sur les éléments suivants :

- Suppression de la technique du transfert de charge :

RETRAITEMENT TRANSFERTS DE CHARGES			
Ancien compte	Nouveau compte	Libellé	Montant
791100	758700	INDEMNITES D'ASSURANCE	-6 294,85
791150	641950	AVANTAGE NATURE ART 82-83	-19 771,43
791160	649100	REMBOURSEMENTS IJ CPAM	
791211	703100	VENTES DE DECHETS	-772,02

- Définition et présentation du résultat exceptionnel :

RETRAITEMENT RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Ancien compte	Nouveau compte	Libellé	Montant
CHARGES			
671210	658200	PENALITES, AMENDES FISCALES ET PENALES	225,00
671800	658010	AUTRES CHARGES GESTION COURANTES	13,11
671810		*Comptes de charges correspondants*	
675200	657200	*VALEUR COMPTABLES DES IMMO CEDEES*	

Règles et Méthodes Comptables

PRODUITS			
771800	758010	AUTRES PDTS DE GESTION COURANTE	-10,39
771810		*Comptes de produits correspondants*	
775200	757200	PRODUITS DE CESSION IMMOBILISA	-30 916,66
777000	747200	REP. SUBV. INVESTISSEMENT	-25 321,03

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
* Installations techniques : 4 à 8 ans
* Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
* Matériel de transport : 1 à 7 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition. Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	21 000,00					21 000,00
	Autres	81 418,69					81 418,69
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	102 418,69					102 418,69
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 070 329,46		60 156,95			1 130 486,41
	Instal., agencement, aménagement divers	748 214,41		13 433,33			761 647,74
	Matériel de transport	495 637,72		315 837,01		84 845,42	726 629,31
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	110 635,85		7 864,98		7 869,68	110 631,15
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 424 817,44		397 292,27		92 715,10	2 729 394,61
FINANCIERES	Participations	9 990,00					9 990,00
	Créances rattachées à des participations	324 217,59				49 850,00	274 367,59
	Autres titres immobilisés	2 181,62					2 181,62
	Prêts et autres immobilisations financières	18 034,00				9 884,00	8 150,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	354 423,21				59 734,00	294 689,21
	TOTAL	2 881 659,34		397 292,27		152 449,10	3 126 502,51

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			21 000,00			21 000,00
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			56 212,64	2 053,89		58 266,53
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			77 212,64	2 053,89		79 266,53
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			673 976,15	61 197,34		735 173,49
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			639 699,83	35 904,85		675 604,68
	Matériel de transport			316 012,03	88 307,40	84 845,42	319 474,01
	Matériel de bureau, mobilier			87 704,16	10 434,95	7 869,68	90 269,43
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 717 392,17	195 844,54	92 715,10	1 820 521,61
	TOTAL			1 794 604,81	197 898,43	92 715,10	1 899 788,14

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025

	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SCI DE L'ECLUSE 2	(183 758,61)	99,90	9 990,00	9 990,00	274 367,59
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	(183 758,61)	99,90	9 990,00	9 990,00	274 367,59
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)	(183 758,61)	99,90	9 990,00	9 990,00	274 367,59

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SCI DE L'ECLUSE 2		290 084,01	(95 488,62)		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		290 084,01	(95 488,62)		
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)		290 084,01	(95 488,62)		

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	2 633,06	901,47	169,93	3 364,60
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 633,06	901,47	169,93	3 364,60
	TOTAL GENERAL	2 633,06	901,47	169,93	3 364,60

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	901,47	169,93
	- financières		
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	274 367,59		274 367,59
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	8 150,00		8 150,00
	Clients douteux ou litigieux	4 081,75		4 081,75
	Autres créances clients	1 114 657,25	1 114 657,25	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	14 500,00	14 500,00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 487,70	3 487,70	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	27 291,09	27 291,09	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	87 808,56	87 808,56	
	Charges constatées d'avance	39 093,17	39 093,17	
	TOTAL DES CREANCES	1 573 437,11	1 286 837,77	286 599,34
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	903,65	903,65		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	480 055,48	164 582,12	315 473,36	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 122 960,81	1 122 960,81		
	Personnel et comptes rattachés	103 504,41	103 504,41		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	114 320,41	114 320,41		
	Impôts sur les bénéfices	24 309,00	24 309,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	177 854,65	177 854,65		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	38 671,80	38 671,80		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	93 680,00	93 680,00		
	Autres dettes	4 016,39	4 016,39		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	233 707,50	233 707,50		
	TOTAL DES DETTES	2 393 984,10	2 078 510,74	315 473,36	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	436 500,00			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	338 975,81			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	93 680,00			

Stocks et En-cours

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisonnements				
Matières premières	856 547,46	727 192,51	129 354,95	
Autres approvisionnements				
TOTAL I	856 547,46	727 192,51	129 354,95	
En-cours de production				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL II				
Produits				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				
Marchandises				
Marchandises	397 298,00	458 982,68		61 684,68
TOTAL DES STOCKS ET EN-COURS	1 253 845,46	1 186 175,19	129 354,95	61 684,68

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	10 500,00	25,3333	266 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	10 500,00	25,3333	266 000,00

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	266 000,00				266 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	26 600,00				26 600,00
Réserves statutaires ou contractuelles	20 000,00				20 000,00
Réserves réglementées					
Autres réserves	713 360,64	186 407,08			899 767,72
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	386 407,08	(386 407,08)		332 155,22	332 155,22
Subventions d'investissement	124 332,27			19 255,97	143 588,24
Provisions réglementées					
TOTAL	1 536 699,99	(200 000,00)		351 411,19	1 688 111,18

Date de l'assemblée générale 16/06/2025
Dividendes attribués 200 000,00
[1]dont dividende provenant du résultat n-1 200 000,00
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 336 699,99
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 336 699,99
[2]Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 151 411,19

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées

La société n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision,mais a souscrit une assurance dont le capital représente à fin décembre 2025 : 130 215 euros couvrant la totalité des risques.
Cette capitalisation correspond au montant du passif social global estimé au 31/12/2025.

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		606
Autres créances		606
AVOIR MILER A RECEVOIR	5	
AVOIR ELTECH	201	
FANUC AVOIR A RECEVOIR	400	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		266 801
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 835
INT.COURUS / EMP.ETS CREDIT	931	
BANQUE INTS COURUS	904	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		75 808
FACTURES NON PARVENUES	135	
TELECOM FACT.NON PARV.	240	
EDF-GDF FACT.NON PARV.	13 221	
EAU FACT.NON PARV.	1 886	
FR - FNP METAL INDUSTRIES	839	
FR - FNP ELTECH	56	
SMIM FACT.NON PARV.	111	
FR - FNP POSTE	182	
FNP VIARD	12	
FNP - NATIXIS	12	
FS DEPLACT FACT.NON PARV.	5 103	
FR FNP SALON	68	
FNP LANZAGOMMA	2 355	
FNP CIONS S /VTES FRANCE	2 460	
HONORAIRES FACT.NON PARV.	30 000	
C AUX CPTE FACT.NON PARV.	6 180	
TRUSTEAM FACT.NON PARV.	6 120	
FORCLUM FACT.NON PARV.	8	
CADEAUX FACT.NON PARV.	6 214	
CERATIZIT FACT.NON PARV.	265	
FNP LENOIR	340	
Dettes fiscales et sociales		185 142
CONGES A PAYER	69 730	
PRIMES DE BILAN A PAYER	31 020	
ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	29 984	
ASS.IND.FIN CAR. A PAYER	11 045	
ARTICLE 83 A PAYER	8 277	
ETAT - CHARGES A PAYER	29 087	
CVAE A PAYER	368	
CETIM A PAYER	878	
CONTRIBUTION AGEFIPH A PAYER	4 752	
Autres dettes		4 016
ASSURANCE A PAYER	4 016	

Charges constatées d'avance (détail)
au31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance	Période début	Période fin	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
MAINT.INFORMATIQUE CCA			4 262		
MAINTENANCE LORRAINE REPRO CCA			459		
CCA-TREV USINAGE			120		
ASSURANCES CCA			254		
CCA MACHINE A AFFRANCHIR			604		
PUBLICITE CCA			3 514		
SALON FOIRE EXPO CCA			29 880		
Totalisation			39 093		

Produits constatés d'avance (détail)
au 31/12/2025

Détail des produits constatés d'avance	Période début	Période fin	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
ACOMPTES CLIENTS FACTURES D'AVANCE			233 708		
Totalisation			233 708		

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	5 150,00	5 000,00	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	5 150,00	5 000,00	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité						
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)						

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

LDSA

Société par actions simplifiée
au capital de 266 000 euros
Siège social : 1 Impasse des Lettres, 55000 BAR LE DUC
380414169 RCS BAR LE DUC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 mai 2026

résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 adoptée

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 332 155,22 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 332 155,22 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 1 045 515,86 euros.

Certifié conforme
Le Président
Dominique BRAUCOURT

Exco
Nexiom Audit

36 rue Louis Meyer - 88190 Golbey
Tél. +33(0)3 29 81 43 00

LDSA

1 IMPASSE DES LETTRES
ZI de Popey
55000 BAR LE DUC

Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les comptes annuels
Exercice clos au 31 décembre 2025

Exco
Nexiom Audit
36 rue Louis Meyer - 88190 Golbey
Tél. +33(0)3 29 81 43 00

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

À l'Assemblée Générale de la société LDSA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LDSA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

SAS L.D.S.A

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Golbey, le 13 Mai 2026

NEXIOM AUDIT
Commissaire aux comptes

Représentant Légal
Bruno DA SILVA

ANNEXE

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan Actif

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025 Brut	Amort. et Déprec.	Net	31/12/2024 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement	21 000,00	21 000,00		
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	58 551,34	58 266,53	284,81	2 338,70
	Fonds commercial	22 867,35		22 867,35	22 867,35
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	1 130 486,41	735 173,49	395 312,92	396 353,31
	Autres immobilisations corporelles	1 598 908,20	1 085 348,12	513 560,08	311 071,96
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	9 990,00		9 990,00	9 990,00
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations	274 367,59		274 367,59	324 217,59
	Autres titres immobilisés	2 181,62		2 181,62	2 181,62
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	8 150,00		8 150,00	18 034,00
	Total de l'actif immobilisé (III)	3 126 502,51	1 899 788,14	1 226 714,37	1 087 054,53
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	856 547,46		856 547,46	727 192,51
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	397 298,00		397 298,00	458 982,68
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 118 739,00	3 364,60	1 115 374,40	1 642 117,43
	Autres créances	133 087,35		133 087,35	78 526,00
	Charges constatées d'avance	39 093,17		39 093,17	34 560,89
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	335 308,65		335 308,65	273 947,18
	Total de l'actif circulant (IV)	2 880 073,63	3 364,60	2 876 709,03	3 215 326,69
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	6 006 576,14	1 903 152,74	4 103 423,40	4 302 381,22
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an			1 286 837,77	1 754 645,09

COMMISSAIRE AUX COMPTES
NEXIOM AUDIT

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 266 000,00)	266 000,00	266 000,00
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	26 600,00	26 600,00
	Réserves statutaires ou contractuelles	20 000,00	20 000,00
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	899 767,72	713 360,64
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	332 155,22	386 407,08
	Subventions d'investissement	143 588,24	124 332,27
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 688 111,18	1 536 699,99
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	480 959,13	385 012,05
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	21 328,12	68 982,20
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 122 960,81	1 252 868,37
	Dettes fiscales et sociales	458 660,27	549 316,13
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	97 696,39	219 352,48
	Produits constatés d'avance	233 707,50	290 150,00
	Total des dettes (1)	2 415 312,22	2 765 681,23
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	4 103 423,40	4 302 381,22
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	332 155,22	386 407,08
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	2 078 510,74	2 448 649,62
(2)	Dont emprunts participatifs		



Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	2 334 150,50	235 244,05	2 569 394,55	2 736 446,65
	Production vendue (Biens)	772,02		772,02	659,70
	Production vendue (Services et Travaux)	4 260 210,01	108 958,38	4 369 168,39	4 656 273,53
	Montant net du chiffre d'affaires	6 595 132,53	344 202,43	6 939 334,96	7 393 379,88
	Production stockée				
	Production immobilisée			37 702,00	
	Subventions			25 321,03	
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			169,93	74 545,24
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			30 916,66	
	Autres produits			6 305,24	
	Total des produits d'exploitation			7 039 749,82	7 467 925,12
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			1 681 724,00	2 025 418,77
	Variation de stocks			61 684,68	(36 086,38)
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 997 931,75	2 197 354,61
	Variation de stocks			(129 354,95)	41 190,01
	Autres achats et charges externes (1)			1 200 659,54	1 141 696,22
	Impôts, taxes et versements assimilés			76 040,60	43 427,45
	Salaires			1 032 395,52	1 047 048,85
	Cotisations sociales			455 996,40	424 464,76
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			197 898,43	237 212,57
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			901,47	2 297,73
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			238,11	7 436,00
	Total des charges d'exploitation			6 576 115,55	7 131 460,59
	RESULTAT D'EXPLOITATION			463 634,27	336 464,53

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

COMMISSAIRE AUX COMPTES NEXIOM AUDIT

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	463 634,27	336 464,53
Opéra. comm	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		149 850,00
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		1 121,12
	Différences positives de change	24,61	210,56
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Total des produits financiers	24,61	151 181,68
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	13 859,26	23 435,68
	Différences négatives de change	3 893,40	7 309,44
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	17 752,66	30 745,12
	RESULTAT FINANCIER	(17 728,05)	120 436,56
	RESULTAT COURANT avant impôts	445 906,22	456 901,09
	Produits exceptionnels		89 200,52
	Charges exceptionnelles		72 087,53
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		17 112,99
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	113 751,00	87 607,00
	Total des produits	7 039 774,43	7 708 307,32
	Total des charges	6 707 619,21	7 321 900,24
	RESULTAT DE L'EXERCICE	332 155,22	386 407,08
	(2) dont produits concernant les entitées liées		149 850,00
	(3) dont intérêts concernant les entitées liées		

COMMISSAIRE AUX COMPTES
NEXIOM AUDIT

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 103 423** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 039 774** euros et un total **charges** de **6 707 619** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **332 155** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable :

Changement de règlementation comptable obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 :

A compter du 1er janvier 2025, les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général tel que modifié par le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers. Son application a principalement conduit à une nouvelle présentation des états financiers et à une clarification de certaines règles comptables, sans modification des méthodes d'évaluation retenues par la société.

Afin d'assurer la comparabilité des comptes annuels entre l'exercice 2024 et l'exercice 2025, les principaux changements portent sur les éléments suivants :

- Suppression de la technique du transfert de charge :

RETRAITEMENT TRANSFERTS DE CHARGES			
Ancien compte	Nouveau compte	Libellé	Montant
791100	758700	INDEMNITES D'ASSURANCE	-6 294,85
791150	641950	AVANTAGE NATURE ART 82-83	-19 771,43
791160	649100	REMBOURSEMENTS IJ CPAM	
791211	703100	VENTES DE DECHETS	-772,02

- Définition et présentation du résultat exceptionnel :

RETRAITEMENT RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Ancien compte	Nouveau compte	Libellé	Montant
CHARGES			
671210	658200	PENALITES, AMENDES FISCALES ET PENALES	225,00
671800	658010	AUTRES CHARGES GESTION COURANTES	13,11
671810		*Comptes de charges correspondants*	
675200	657200	*VALEUR COMPTABLES DES IMMO CEDEES*	

COMMISSAIRE AUX COMPTES
NEXIOM AUDIT

Règles et Méthodes Comptables

PRODUITS

771800	758010	AUTRES PDTS DE GESTION COURANTE	-10,39
771810		*Comptes de produits correspondants*	
775200	757200	PRODUITS DE CESSION IMMOBILISA	-30 916,66
777000	747200	REP. SUBV. INVESTISSEMENT	-25 321,03

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
* Installations techniques : 4 à 8 ans
* Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
* Matériel de transport : 1 à 7 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition. Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.



Immobilisations

	Règlement ANC 2022-06	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	21 000,00					21 000,00
	Autres	81 418,69					81 418,69
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	102 418,69					102 418,69
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 070 329,46		60 156,95			1 130 486,41
	Instal., agencement, aménagement divers	748 214,41		13 433,33			761 647,74
	Matériel de transport	495 637,72		315 837,01		84 845,42	726 629,31
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	110 635,85		7 864,98		7 869,68	110 631,15
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 424 817,44		397 292,27		92 715 10	2 729 394,61
FINANCIERES	Participations	9 990,00					9 990,00
	Créances rattachées à des participations	324 217,59				49 850,00	274 367,59
	Autres titres immobilisés	2 181,62					2 181,62
	Prêts et autres immobilisations financières	18 034,00				9 884,00	8 150,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	354 423,21				59 734,00	294 689,21
	TOTAL	2 881 659,34		397 292,27		152 449,10	3 126 502,51

Amortissements

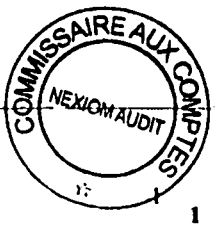
COMMISSAIRE AUX COMPTES NEXIOM AUDIT

Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations	Diminutions	Amortissements au 31/12/2025
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement			21 000,00			21 000,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles			56 212,64	2 053,89		58 266,53
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			77 212,64	2 053,89		79 266,53
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels			673 976,15	61 197,34		735 173,49
Autres Instal., agencement, aménagement divers			639 699,83	35 904,85		675 604,68
Matériel de transport			316 012,03	88 307,40	84 845,42	319 474,01
Matériel de bureau, mobilier			87 704,16	10 434,95	7 869,68	90 269,43
Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 717 392,17	195 844,54	92 715,10	1 820 521,61
TOTAL			1 794 604,81	197 898,43	92 715,10	1 899 788,14

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

1

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus Brute	Valeur comptable des titres détenus Nette	Montant net des prêts et avances consentis par la sté
A1 Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SCI DE L'ECLUSE 2	(183 758,61)	99,90	9 990,00	9 990,00	274 367,59
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	(183 758,61)	99,90	9 990,00	9 990,00	274 367,59
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)	(183 758,61)	99,90	9 990,00	9 990,00	274 367,59

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SCI DE L'ECLUSE 2		290 084,01	(95 488,62)		
A2 Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		290 084,01	(95 488,62)		
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)		290 084,01	(95 488,62)		

COMMISSAIRE AUX COMPTES
NEXIOM AUDIT

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Règlement ANC 2022-06				
	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	**2 633,06**	**901,47**	**169,93**	**3 364,60**
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 633,06	901,47	169,93	3 364,60
	TOTAL GENERAL	2 633 06	901,47	169,93	3 364,60
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		**901,47**	**169,93**	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.



Créances et Dettes

CREANCES

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	274 367,59		274 367,59
Prêts			
Autres immobilisations financières	8 150,00		8 150,00
Clients douteux ou litigieux	4 081,75		4 081,75
Autres créances clients	1 114 657,25	1 114 657,25	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	14 500,00	14 500,00	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 487,70	3 487,70	
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	27 291,09	27 291,09	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	87 808,56	87 808,56	
Charges constatées d'avance	39 093,17	39 093,17	
TOTAL DES CREANCES	1 573 437,11	1 286 837,77	286 599,34
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

DETTES

	31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	903,65	903,65		
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	480 055,48	164 582,12	315 473,36	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 122 960,81	1 122 960,81		
Personnel et comptes rattachés	103 504,41	103 504,41		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	114 320,41	114 320,41		
Impôts sur les bénéfices	24 309,00	24 309,00		
Taxes sur la valeur ajoutée	177 854,65	177 854,65		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	38 671,80	38 671,80		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	93 680,00	93 680,00		
Autres dettes	4 016,39	4 016,39		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	233 707,50	233 707,50		
TOTAL DES DETTES	2 393 984,10	2 078 510,74	315 473,36	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	436 500,00
Emprunts remboursés en cours d'exercice	338 975,81
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	93 680,00

COMMISSAIRE AUX COMPTES
NEXIOM AUDIT

Stocks et En-cours

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisionnements				
Matières premières	**856 547,46**	**727 192,51**	**129 354,95**	
Autres approvisionnements				
TOTAL I	856 547,46	727 192,51	129 354,95	
En-cours de production				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL II				
Produits				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				
Marchandises				
Marchandises	**397 298,00**	**458 982,68**		**61 684,68**
TOTAL DES STOCKS ET EN-COURS	1 253 845,46	1 186 175,19	129 354,95	61 684 68



Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		10 500,00	25,3333	266 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		10 500 00	25,3333	266 000,00



Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	266 000,00				266 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	26 600,00				26 600,00
Réserves statutaires ou contractuelles	20 000,00				20 000,00
Réserves réglementées					
Autres réserves	713 360,64	186 407,08			899 767,72
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	386 407,08	(386 407,08)		332 155,22	332 155,22
Subventions d'investissement	124 332,27			19 255,97	143 588,24
Provisions réglementées					
TOTAL	1 536 699,99	(200 000,00)		351 411,19	1 688 111,18

Date de l'assemblée générale 16/06/2025
Dividendes attribués 200 000,00
[1]dont dividende provenant du résultat n-1 200 000,00
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 336 699,99
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 336 699,99
[2]Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 151 411,19

COMMISSAIRE AUX COMPTES
NEXIOM AUDIT

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			

(1) Dont concernant :

Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées

La société n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision,mais a souscrit une assurance dont le capital représente à fin décembre 2025 : 130 215 euros couvrant la totalité des risques.
Cette capitalisation correspond au montant du passif social global estimé au 31/12/2025.

SA COMMISSAIRES AUX COMPTES
NEXIOM AUDIT

Produits à recevoir

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Produits à recevoir		606
Autres créances		606
AVOIR MILER A RECEVOIR	5	
AVOIR ELTECH	201	
FANUC AVOIR A RECEVOIR	400	

COMMISSAIRE AUX COMPTES
NEXIOM AUDIT

Charges à payer

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Total des Charges à payer		266 801
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 835
INT.COURUS / EMP.ETS CREDIT	931	
BANQUE INTS COURUS	904	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		75 808
FACTURES NON PARVENUES	135	
TELECOM FACT.NON PARV.	240	
EDF-GDF FACT.NON PARV.	13 221	
EAU FACT.NON PARV.	1 886	
FR - FNP METAL INDUSTRIES	839	
FR - FNP ELTECH	56	
SMIM FACT.NON PARV.	111	
FR - FNP POSTE	182	
FNP VIARD	12	
FNP - NATIXIS	12	
FS DEPLACT FACT.NON PARV.	5 103	
FR FNP SALON	68	
FNP LANZAGOMMA	2 355	
FNP CIONS S /VTES FRANCE	2 460	
HONORAIRES FACT.NON PARV.	30 000	
C AUX CPTE FACT.NON PARV.	6 180	
TRUSTEAM FACT.NON PARV.	6 120	
FORCLUM FACT.NON PARV.	8	
CADEAUX FACT.NON PARV.	6 214	
CERATIZIT FACT.NON PARV.	265	
FNP LENOIR	340	
Dettes fiscales et sociales		185 142
CONGES A PAYER	69 730	
PRIMES DE BILAN A PAYER	31 020	
ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	29 984	
ASS.IND.FIN CAR. A PAYER	11 045	
ARTICLE 83 A PAYER	8 277	
ETAT - CHARGES A PAYER	29 087	
CVAE A PAYER	368	
CETIM A PAYER	878	
CONTRIBUTION AGEFIPH A PAYER	4 752	
Autres dettes		4 016
ASSURANCE A PAYER	4 016	

COMMISSAIRE AUX COMPTES
NEXIOM AUDIT

Charges constatées d'avance (détail)
au31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance	Période début	Période fin	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
MAINT.INFORMATIQUE CCA			4 262		
MAINTENANCE LORRAINE REPRO CCA			459		
CCA-TREV USINAGE			120		
ASSURANCES CCA			254		
CCA MACHINE A AFFRANCHIR			604		
PUBLICITE CCA			3 514		
SALON FOIRE EXPO CCA			29 880		
Totalisation			39 093		

COMMISSAIRE AUX COMPTES
NEXIOM AUDIT

Produits constatés d'avance (détail)
au31/12/2025

Détail des produits constatés d'avance	Période début	Période fin	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
ACOMPTES CLIENTS FACTURES D'AVANCE			**233 708**		
Totalisation			233 708		

Honoraires des Commissaires aux Comptes



	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
Règlement ANC 2025-01	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	5 150,00	5 000,00	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	5 150,00	5 000,00	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »